

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2016

# Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a signé avec son homologue néerlandaise Jet Bussemaker un accord intergouvernemental scellant l'acquisition conjointe de deux chefs-d'œuvre de Rembrandt

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a signé lundi 1<sup>er</sup> février avec son homologue Jet Bussemaker, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Science des Pays-Bas, un accord intergouvernemental historique scellant l'acquisition conjointe de deux chefs-d'œuvre de Rembrandt, *Portrait de Maerten Soolmans* et *Portrait d'Oopjen Coppit, épouse de Maerten Soolmans*.

Ils seront dévoilés pour la première fois au public dans les prochaines semaines au musée du Louvre, avant de rejoindre les Pays-Bas où débutera, après leur restauration, l'alternance de leur présentation à Paris et à Amsterdam.

Aux termes de ce partenariat inédit, les gouvernements français et néerlandais consacrent le caractère inséparable et inaliénable de la paire peinte par Rembrandt en 1634. Les portraits de Maerten Soolmans et d'Oopjen Coppit, respectivement propriété des Pays-Bas et de la France, seront exposés conjointement et alternativement au musée du Louvre et au Rijksmuseum, au sein de deux des plus grandes collections publiques mondiales.

Chefs-d'œuvre exceptionnels du plus grand artiste du siècle d'or néerlandais, ces deux tableaux ont passé les cent quarante dernières années en France, et incarnent aujourd'hui la profondeur et la force des liens qui unissent les cultures des deux pays. Fruit d'une coopération innovante par laquelle les deux États ont chacun fait l'acquisition d'un des deux tableaux pour les unir définitivement, cette démarche conjointe, conclue par l'accord intergouvernemental, témoigne de l'ambition partagée de la France et des Pays-Bas pour une Europe de la culture, riche de son patrimoine commun et universel.

L'acquisition du portrait d'Oopjen Coppit, la plus importante jamais réalisée par un musée français, a été rendue possible grâce au mécénat de la Banque de France, que la ministre remercie pour son soutien exceptionnel.

### Contacts

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la communication  
Pôle Presse  
Tél. : 01 40 15 80 11  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)